

DEVELOPPEMENT HUMAIN, ECONOMIE SOCIALE ET SPECIFICITES SOCIOCULTURELLES AU MAROC

Les projets de développement, réalisés notamment depuis 2005 dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) au Maroc, favorisent en priorité la création d'activités génératrices de revenus et d'emplois (AGRs). Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion en milieu rural comme en milieu urbain, c'est la perspective économique qui est désormais mise en avant. Les AGRs sont identifiées et mises en œuvre par les acteurs locaux concernés. Elles ont comme objectif d'autonomiser progressivement les porteurs de projets pour leur permettre de vivre dans des conditions décentes et dans la dignité. L'opérationnalisation des projets passe par le canal de la coopérative qui est, en fait, le seul créneau organisationnel de l'économie sociale permettant d'exercer les métiers et activités dans un cadre réglementaire et avantageux pour les bénéficiaires. Bon nombre d'associations se convertissent aujourd'hui en coopératives pour s'inscrire dans cette nouvelle perspective d'autonomisation économique.

Cette orientation économique est en soi pertinente. Elle est susceptible d'atténuer effectivement la pauvreté dans laquelle se trouve un grand nombre de personnes dans les territoires des régions. Les AGRs bénéficient dans une grande proportion, par ailleurs, aux femmes, ce qui est susceptible de contribuer à moins de discrimination et à plus de cohésion sociale. Les AGRs peuvent se révéler fructueuses pour leurs bénéficiaires lorsqu'elles

sont greffées à la chaîne de valeur des filières économiques porteuses dans les régions.

Toutefois, ce qui semble poser problème, c'est que cette orientation ne prête guère d'attention ni d'intérêt, au niveau de la conception des projets et des programmes du développement, à la dimension sociologique et culturelle des contextes spécifiques dans lesquels s'inscrivent les réalisations d'AGRs. Or, la particularité socioculturelle et spatiale des régions marocaines exige que l'on adopte une démarche spécifique de diffusion de l'économie sociale et son opérationnalisation sur le terrain, l'objectif ultime étant l'appropriation des activités par la population cible bénéficiaire.

Productions économiques vs ferments culturels

Pour être efficace et bénéfique, l'appui à l'économie sociale devrait être conçu de manière à prendre en compte les spécificités de ce secteur. La prise en compte des paramètres spécifiques des régions doit représenter un objectif majeur au niveau de l'analyse du diagnostic. Pas plus ici que dans d'autres domaines, il n'existe de "recettes" toutes faites indiquant une marche à suivre pré-établie et garantissant le succès. Il s'agit de connaître, avant tout, la complexité de la réalité locale. La reconnaissance de cette complexité constitue un préalable essentiel à toute conception de projets. Les paramètres spécifiques constituent les éléments d'une grille de lecture et permettent d'opérer les choix les plus judicieux dans le processus de qualification des AGRs et partant, dans le processus global d'élaboration des plans de développement régionaux.

Concevoir une stratégie au niveau local, c'est constater qu'il y a, ou qu'il peut y avoir, une capacité politique au niveau local. Un premier pas vers cette capacité politique, voire un préalable au développement de cette capacité, est cette capacité du local à fusionner le social et l'économique. Une capacité politique de lutter contre la pauvreté et l'exclusion doit procéder d'une vision intégrée de la vie, d'un regard holistique.

L'économie sociale s'enracine dans des dynamiques collectives qui supposent une certaine cohésion sociale (1). C'est cette cohésion qui met en mouvement un groupe et non des personnes juxtaposées dans des stratégies purement individuelles. C'est une "communauté de destin", garante d'un ancrage dans une culture vivace, source de sens. Parce qu'elles émanent de groupes cimentés par une identité collective, les initiatives d'économie sociale sont donc ancrées dans la culture même de ces groupes.

Il s'agit donc de la prise en compte de la dimension anthropologique dans l'élaboration et la réalisation des AGRs. L'économie sociale véhicule non seulement des productions économiques mais aussi des ferments culturels. Ceux-ci sont de puissants vecteurs de sens. Par cette condition d'émergence également, l'économie sociale entre donc en résonance avec la préoccupation de mise en valeur du sens en tant que pilier indispensable de tout véritable développement. C'est, en effet, par la culture que naît le sens, et il n'est de véritable développement que celui porteur de sens.

Impacts de la dimension socioculturelle

L'impact de la dimension socioculturelle doit être pris en considération au niveau des différentes formes organisationnelles des AGRs. Cette dimension est ressentie dans les régions marocaines. La société locale demeure encore attachée aux valeurs traditionnelles car elle a connu, pendant de longues périodes, une civilisation basée sur les coutumes locales et sur l'expression orale qui ont marqué de leur empreinte les institutions sociales. Mais, en même temps, la société locale est caractérisée par un esprit d'ouverture capable de s'insérer dans toute autre forme répondant à ses besoins et aspirations.

L'économie sociale est, comme on a coutume de dire, fille de la nécessité. Elle prend corps en réponse à des besoins pressants, fortement ressentis par une communauté et non satisfaits. Elle est donc faite d'initiatives voulues et portées par des populations locales et dont les

finalités sont déterminées par ces dernières. Les solutions que cherche à apporter l'économie sociale à la crise de l'emploi naissent en réponse à la détresse des exclus du marché du travail (2). Par conséquent, elle est hautement porteuse de sens pour tous ceux et celles à qui elle s'adresse. Dans une démarche soucieuse d'un développement véritable, riche de sens, les initiatives d'économie sociale peuvent donc prétendre à une position privilégiée.

Dans cette perspective, il faut permettre à l'Homme de se respecter lui-même. C'est l'identité qui constitue la base sur laquelle se construit le respect de soi. Sans ce respect de soi, l'Homme ne peut pas être créatif, valide, et aucun épanouissement n'est possible. La culture confère une identité et une valorisation de soi. Sans une conscience minimale de ses propres valeurs et capacités, sans une certaine confiance en ses moyens propres, un individu est inerte.

Lorsqu'une société locale est continuellement qualifiée d'incapable, de non compétitive, de paresseuse ou d'archaïque, le message finit par être internalisé, et la société en question se comporte d'une manière conforme à l'image négative qu'on lui prête.

Le développement est un processus autonome de création par lequel une société prend elle-même consciemment les décisions la concernant, tout en tenant compte de l'existence de relations de pouvoir et d'influences externes.

C'est dans ce sens que l'impact de la dimension socioculturelle sur les opportunités et les contraintes de qualification des AGRs est déterminant. Il ne s'agit ni de surdimensionnement, ni de minimisation non plus de ce facteur, mais de le considérer comme étant majeur dans la démarche à entreprendre en vue de maîtriser le démarrage et l'évolution des projets de l'économie sociale à promouvoir.

Réseau familial et efficacité de l'organisation économique

Dans les régions, les solidarités traditionnelles pèsent sur les différents modes d'organisation des acteurs de l'économie sociale. Partant de ce constant, la cellule familiale est déterminante dans la constitution des coopératives bénéficiaires des AGRs. Loin d'inspirer la méfiance, ce facteur relatif au réseau familial doit, au contraire, être mieux investi pour servir la viabilité et la durabilité de l'action, tout en garantissant, bien entendu, le minimum requis de transparence au niveau de la gestion des coopératives. Dans cette optique, le contexte culturel dans lequel les réalités économiques et sociales s'inscrivent s'avère une clé essentielle d'analyse et de compréhension de l'activité. Si l'activité a un sens économique dans la mesure où elle est lucrative, elle est également sociale par le maintien et la préservation du lien au sein de la cellule familiale. Cette double réalité est expliquée par la permanente superposition des valeurs. C'est une dynamique hybride qui repose sur une logique de réseau tout en étant fortement intégrée dans une logique marchande.

Il y a donc lieu d'inscrire la solidarité au cœur de l'activité économique, plaidant ainsi pour une économie solidaire (3). La recomposition des rapports entre économie et social que propose l'économie solidaire repose principalement sur deux idées-forces: l'impulsion "réciprocitaire" comme principe économique moteur et la constitution d'espaces publics de proximité pour définir la nature de la production entreprise. La conception de l'activité économique à partir d'une impulsion "réciprocitaire" peut permettre à celle-ci d'être fondée sur le sens qui lui est donné par les participants, et, par là même, de favoriser des dynamiques de socialisation.

L'existence de regroupements dans lesquels les ressorts de l'action échappent aux logiques marchandes et bureaucratiques devient déterminante pour l'élaboration d'institutions qui puisent leurs forces dans la puissance de l'intégration sociale que représente la solidarité. Le groupement prend

source dans la référence à un lien social qui se maintient par la mise en œuvre d'une activité économique.

Fondamentalement, il se tisse une mutuelle reconnaissance ancrée dans le partage d'une vie quotidienne et d'un passé communs. Les acteurs sociaux agissent ainsi sur plusieurs registres et ouvrent le " tiroir " requis pour satisfaire leurs besoins spécifiques en fonction de leur pluri-appartenance. La mobilisation concomitante ou opportune de différents registres sociaux (famille, tribu, coopérative, association, administration...) est un trait de la complexité des mécanismes de fonctionnement des réseaux dans l'économie sociale.

L'activité coopérative familiale peut donc représenter, dans les régions, le creuset de pratiques d'économie sociale. La formule n'est pas exclusive. D'autres formes peuvent, bien entendu, se déployer et prospérer. Le groupe familial, constituant une micro-entreprise, de production et/ou de commercialisation de biens et services, peut éventuellement employer quelques personnes externes.

L'ancrage de l'économie solidaire dans le lien social, dotant les activités entreprises d'un sens partagé, peut aussi leur permettre d'ouvrir progressivement des espaces où se conjuguent des formes diversifiées de travail tenant compte de la situation sociale des acteurs impliqués.

Dans le cadre de type familial, l'organisation socioéconomique repose sur un site symbolique dont elle tire un sens et une dynamique. La tradition du regroupement pour maintenir et développer l'activité familiale est forte et ancienne. Les coopératives préservent l'indépendance au travail de catégories fortement attachées à un mode familial de production: agriculteurs, éleveurs, commerçants, artisans. Les activités économiques sont encadrées dans un contexte spécifique influençant leurs modes de fonctionnement. Les activités valorisent des ressources liées aux réseaux, complémentaires au travail et au capital. Le capital social, caractérisé par les

normes et la confiance, facilite la coordination et la coopération en vue du bénéfice mutuel. Ces réseaux permettent d'améliorer l'efficacité de l'organisation économique. Les ressources encastées dans le réseau de personnes et dans le territoire deviennent de véritables facteurs économiques dotés d'une productivité propre lorsqu'ils intègrent une entreprise.

Dans la coopérative familiale, le facteur travail est capital dans les activités. C'est une caractéristique qui a des conséquences sur la logique de fonctionnement de l'unité coopérative: type d'accumulation, redistribution du surplus, relations de travail... Elle est développée pour répondre aux besoins de ses membres via la génération de revenus et via les services et les biens répondant aux demandes de la population. Ce rôle central du facteur travail est à mettre en parallèle avec la primauté du travail sur le capital dans l'organisation socio-économique.

La coordination et la coopération, entre les parties prenantes, sont vues comme inhérentes à la manière dont les problèmes sont abordés et résolus. Cette cohésion provient du lien qui unit les membres entre eux; le groupe étant préexistant à l'initiative économique et à un territoire bien défini. C'est une rationalité qui n'est pas dissociable de l'ensemble de la socialité.

L'organisation coopérative familiale se développe également grâce à une prise de conscience sociale qui s'intègre dans un projet de transformation de la société. Elle incite la participation au processus de changement des structures sociales ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie de leurs membres. L'intégration des segments de l'économie sociale au sein de la logique marchande est d'autant plus forte qu'ils fonctionnent dans un contexte de concurrence.

Si au sein de la cellule familiale des pratiques solidaires se développent pour satisfaire, grâce à l'entraide mutuelle, des nécessités de base, mais aussi pour s'affirmer comme un moyen d'affirmation sociale et

culturelle, il ne faudrait donc pas qu'au nom d'un concept et d'un modèle de développement, des dynamiques se voient enfermées dans des cadres importés, avec le risque de tomber dans les travers des pratiques coopératives de la première génération.

De la conception du rôle "résiduel" à la conception d'un "secteur d'insertion"

Le risque, sans une véritable clarification de l'importance du secteur de l'économie sociale dans le processus du développement, est de voir une conception "résiduelle" de l'économie sociale se reproduire et se perpétuer. Les politiques mises en œuvre vis-à-vis de ce secteur dans le passé ont confiné les organisations à un rôle résiduel. Des facteurs essentiels, représentant des conditions de succès ont été négligés. Si on lui a toujours reconnu un rôle dans l'atténuation de la pauvreté, une place spécifique était loin de lui être reconnue. Les politiques prenaient, certes, en compte l'économie sociale, mais tout en la considérant comme un moyen transitoire et précaire de lutte contre la pauvreté.

Dans ces conditions, les organisations ont fréquemment été créées en négligeant le plus souvent le contexte global et les dynamiques locales. Dans plusieurs cas, les coopératives ont été initiées par les administrations dans un double objectif. D'abord, un objectif économique, pour faire de ces structures office de relais entre des départements publics ou sociétés et les petits producteurs dispersés. Ensuite, un objectif politique, pour que les coopératives servent à organiser les gens en vue de faciliter la transmission d'instructions et d'informations (4).

Bien souvent, la mise sur pied et le fonctionnement de certaines coopératives ont donné lieu à des désillusions. Par conséquent, les individus n'étaient pas suffisamment convaincus qu'une coopérative pouvait servir efficacement leurs intérêts particuliers pour qu'ils s'y engagent en respectant ses principes de fonctionnement. Les "coopérateurs", qui ne se sont jamais

appropriés ces structures, ont même parfois tenté de profiter des avantages de la coopérative tout en essayant de déjouer les tentatives des institutions pour les enrôler.

En tout état de cause, les coopératives ne sont pas parvenues à leur principal objectif et ont tourné souvent à vide ou flotté au gré des offres d'appui proposées. Les difficultés résultent pour les coopératives d'avoir à affronter un environnement hostile : concurrence déloyale et emprise d'une administration bureaucratique. Ceci a poussé parfois à la méfiance ou, tout au moins, à la perplexité de certaines populations vis-à-vis de l'efficacité et la légitimité de ce type de structures. L'échec n'est probablement pas dû aux structures coopératives comme telles mais à la manière dont ces coopératives ont été implantées.

Il est nécessaire aujourd'hui de sortir la coopérative de son cantonnement dans un "secteur d'insertion". Elle doit inscrire ses actions dans le long terme et la durée plutôt que dans l'urgence, dans la consolidation et la pérennisation plutôt que de se voir cantonnée soit dans un rôle purement transitoire de structuration de l'offre de nouveaux services, soit dans une fonction supplétive d'accueil de certains publics fortement marginalisés.

Les coopératives sont des entreprises qui s'inscrivent dans une démarche d'intérêt général, mais aussi dans une logique de marché, susceptible de compléter l'offre de services publics et privés lucratifs. Elles sont parmi les entreprises à pouvoir offrir à la fois une garantie d'enracinement local et un processus de développement démocratique intégrant les besoins des citoyens et de vraies capacités entrepreneuriales. Ces structures peuvent, par conséquent, s'engager, avec d'autres acteurs locaux, pour un développement territorial durable et de qualité, pour la création d'emplois et contre l'exclusion sociale. Cependant, cette perspective, présente un risque: c'est celui de voir se cristalliser une

économie de seconde zone, avec des rémunérations et une protection sociale moindres, qui sera dans une situation de sous-traitance par rapport à l'économie marchande dominante.

Pour cela, le soutien des pouvoirs publics est indispensable. La collaboration du public, sur la base d'objectifs négociés, peut contribuer à desserrer l'étreinte de la concurrence sur le marché du travail et à élargir les marges de manœuvre en matière de politique active de l'emploi, à l'intersection des politiques sociales et économiques (5).

Dans une perspective du développement territorial durable et de qualité, les autorités locales et les acteurs de l'économie sociale doivent mettre en pratique le principe de la primauté du travail sur tous les autres facteurs de production. Le développement territorial s'inscrit dans la mise en place de dynamiques favorisant l'accès aux emplois.

Une reconnaissance de l'économie sociale, en tant qu'acteur du développement, pourra entraîner un recadrage significatif des politiques de développement. Il s'agit de penser des politiques de développement qui consolident les unités coopératives, en s'appuyant, comme nous l'avons souligné plus haut, sur leur ancrage culturel, dans le respect de leur spécificité (6). Le développement local doit reposer sur le déploiement des ressources du territoire avec une conjonction entre la dynamique économique et l'identité locale.

Le programme d'appui doit respecter l'encastrement des activités économiques. Il s'agit d'encourager une meilleure intégration de l'ensemble des acteurs socio-économiques par la promotion d'un rééquilibrage entre les différents pôles de développement.

En guise de conclusion

Le mouvement coopératif apparaît comme le mieux placé pour garantir l'attachement de l'économie au territoire. Il constitue un outil clé pour favoriser l'apprentissage d'une culture partenariale entre l'économie

sociale et l'environnement global. Il doit être perçu comme un partenaire potentiel avec qui les collectivités territoriales peuvent s'associer pour poursuivre et satisfaire les objectifs d'intérêt général, que ce soit pour favoriser la cohésion sociale, l'insertion de personnes en situation d'exclusion et de pauvreté ou le maintien d'un tissu socio-économique dans les territoires aussi bien urbains que ruraux.

Pour que ce secteur puisse jouer son rôle d'insertion et créer des AGRs contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il faut qu'il y ait un impact concret des attitudes politiques plus favorables que jamais. Les institutions locales, incarnant la responsabilité de gestion et de régulation, deviennent des espaces de solidarité capables de générer des ressources spécifiques. En tant qu'entités locales déconcentrées et décentralisées, elles ne peuvent jouer réellement ce rôle que si elles cherchent à mobiliser les énergies locales et de travailler dans un cadre de cohérence, de coordination et de synergie. Elles créent, par leur action stimulante, les conditions d'un nouveau développement. Le climat ambiant favorable au développement socio-économique ne peut être acquis qu'à cette condition.

La préservation des réseaux sociaux dans les politiques publiques et dans les interventions du service public constitue une nouvelle frontière pour les politiques sociales intégrées.

BIBLIOGRAPHIE

1. DEMOUSTIER D., L'économie sociale et solidaire: S'associer pour entreprendre autrement, Editions La Découverte et Syros, Paris, 2001
2. DEMOUSTIER D., PEZZINI E., Economie sociale et création d'emplois, in: L'économie sociale au Nord et au Sud, (Eds) Jacques Defourny, Patrick Develtere et Bénédicte Fonteneau, Département De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 1999, pp. 123-141
3. JEANTET T., Economie sociale: la solidarité au défi de l'efficacité, La documentation française, 2006
4. LAVILLE J.-L., Economie solidaire, économie sociale et Etat social , in: Contre l'exclusion, repenser l'économie, sous la direction de Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque, PUQ, 1995, pp. 161-174

5. Mouvements n°19 (revue), Dossier sur l'économie sociale et solidaire: un projet politique, La Découverte, janvier-février, 2002
6. ZOUITEN M., Les systèmes de solidarité et les mécanismes d'intégration sociale au Maroc, in Rapport National du Développement Humain, Rabat, 2005

RESUME

La lutte contre la pauvreté, priorité dans tous les pays émergents, nécessite l'usage de moyens d'intervention économique divers. Ainsi, faire appel à la solidarité demeure un outil d'une efficacité certaine. Cette orientation économique est en soit pertinente. Elle est susceptible d'atténuer effectivement la pauvreté dans laquelle se trouve un grand nombre de personnes dans les territoires des régions pauvres. Le mouvement coopératif apparaît comme le mieux placé pour garantir l'attachement de l'économie au territoire. Il constitue un outil clé pour favoriser l'apprentissage d'une culture partenariale entre l'économie sociale et l'environnement global. Il doit être perçu comme un partenaire potentiel avec qui les collectivités territoriales peuvent s'associer pour poursuivre l'insertion de personnes en situation d'exclusion et de pauvreté ou le maintien d'un tissu socio économique dans les territoires aussi bien urbains que ruraux.

SUMMARY

The article studies various possibilities in struggling against poverty. A call for solidarity has always been an important and efficient method. Focusing on economy is also shrewd; it helps to attenuate poverty in many poor regions. The key idea to solve the problem would be to combine social economy with global economy thanks to a widespread cooperative movement that could keep the socioeconomical tissue in urban and rural areas and insert those who are excluded back to the game.